

**AGISSONS ! TRIER EST UTILE, TRIER EST FACILE !**

## Le guide

**« C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE DÉPOSE AU TRI SÉLECTIF ! »**

Petits ou grands, les emballages en papier, carton, aluminium, acier ou plastique vont tous au tri sélectif.



**Uniquement les emballages**

**En vrac dans le bac, sans sac !**

**Bien vidés, pas rincés !**

**Séparés, pas emboîtés...**



**en bac de tri jaune ou bleu  
ou en sac transparent**



**dans la colonne à papier en priorité  
ou en bac de tri jaune ou bleu  
ou en sac transparent**



**Un objet recyclable, hors emballage, doit impérativement être déposé au bon endroit pour vivre sa seconde vie. Ne le déposez jamais au tri sélectif !**

# AGISSONS ! CHOISSISSONS LA BONNE POUBELLE !

## Les papiers ?



(magazines, cahiers, journaux, feuilles volantes, enveloppes...)

dans la colonne à papier **en priorité**



ou

## Les emballages ?



(en plastique, en métal, en carton...)

en bac de tri jaune **ou** bleu ou en sac transparent



Tous les emballages

## Les déchets de cuisine ou de jardin ?



(épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, sachets de thé, petits déchets végétaux...)

en composteur domestique



en composteur collectif



ou

Retrouvez le guide du compostage sur [www.sitomsudgard.fr](http://www.sitomsudgard.fr)

## Les emballages en verre ?



(bouteilles, bocaux, pots, flacons...)

dans la colonne à verre



Tous les emballages

## Les textiles ?



(vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison...)

dans la colonne à textile



Consultez la carte sur [refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport](http://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport)

## Les déchets spécifiques ?



(électriques, chimiques, volumineux, végétaux, ferraille, gravats, plâtre, mobilier, ampoules, cartouches, gros cartons, piles...)

en déchèterie

Consultez la carte des déchèteries sur [www.sitomsudgard.fr](http://www.sitomsudgard.fr)

## Les médicaments ?



Les médicaments non utilisés, même périmés, sont à déposer en pharmacie **et leurs emballages au tri sélectif.**

## EN DERNIER RECOURS,

**je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs !**

(déchets d'hygiène, vaisselle cassée, verres de table, objets non utilisables, bouchons en liège...)



en bac gris **ou** vert ou en sac noir



# AGISSONS ! DONNONS SA CHANCE À CHAQUE DÉCHET !

Nos poubelles, colonnes et déchèteries ont <sup>★ ★ ★ ★ ★</sup> **UN POUVOIR** que nous ne soupçonnons pas !



Choisir la bonne poubelle, c'est **préserver notre planète et ses ressources.**

Le Sitom Sud Gard assure le traitement et la valorisation des déchets de 81 communes issues des intercommunalités suivantes :



et la commune de Parignargues.

Renseignements : [contact@sitomsudgard.fr](mailto:contact@sitomsudgard.fr) | 04 66 04 71 50 | [www.sitomsudgard.fr](http://www.sitomsudgard.fr)